

École élémentaire

Lasserre-Pradère – Mérenvielle – Ste Livrade

Conseil d'école du vendredi 12 NOVEMBRE 2021

PROCÈS VERBAL

Président de séance : M. Philippe BRUNEL

Secrétaire de séance : Mme Christine VILLARS (élue FCPE)

Début de la séance 17h35.

Étaient présents :

Valérie PINEL	Élue SIVOM
Rodolphe MALLET	ALSH
Nicolas BOUZIN	ALSH
Marielle BOUVEUR	FCPE
Julie FLEURIAULT	FCPE
Christine CORREIA	FCPE
Melanie SENGENS	FCPE
Christine VILLARS	FCPE
Sylvain RICHARD	FCPE
Laetitia SCHNEIDER	FCPE
Christine ANDRIEVSKY	Enseignante
Tiphaine MANGERET	Enseignante
Patrice BOUQUET	Enseignant
Sylvie COPPIN	Enseignante
Marie-Laure FRICHEMENT	Enseignante
Christelle CARCY	Enseignante
Mme CHARLET	Enseignante
Philippe BRUNEL	Directeur

ÉCOLE

- Effectifs des classes rentrée 2021

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Nbre classes	Moyenne
20-21	31	42	33	27	38	171	7	24,4
21-22	29	31	44	31	29	164	7	23,3
22-23	32	29	31	44	31	167	7	23,8
23-24	23	32	29	31	44	159	6	26,5
24-25	22	23	32	29	31	137	6	22,8

Les effectifs sont en baisse sur la commune, comme sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne.

- Règlement intérieur

Aucun changement au règlement intérieur par rapport à l'année 2020-2021.

Le règlement intérieur pour l'année 2021-2022 est validé à l'unanimité.

- Coopérative scolaire : bilan.

Mme COPPIN mandataire pour la gestion de la coopérative scolaire pour l'année 2021-2022 donne lecture du bilan de la coopérative.

Elle précise que le bilan a été consulté et validé par deux parents d'élèves et le directeur de l'école (Mme BOUVEUR et Mme VILLARS).

Lecture est donnée du Bilan annexé en au Procès Verbal.

Le résultat négatif de l'année passée s'explique par une faible participation des familles par rapport aux autres années (808€ au lieu de 2833€ l'année scolaire précédente). Il n'y a pas eu de relance au regard du contexte sanitaire et des faibles prévisions de sorties.

Une question est posée par un élu FCPE:

Le SIVOM a-t-il déjà été amené à financer le transport des élèves pour les sorties ?

Réponse : l'école a demandé que tous les frais de fonctionnement soient mis sur une même ligne du budget donc il arrive que le transport soit financé par la coopérative et parfois par le budget de fonctionnement du SIVOM.

Un budget annuel de 40 euros par élève est alloué pour le fonctionnement / fournitures.

Un budget annuel de 18€ par élève est alloué pour le transport.

A la demande des directeurs, ces sommes ont été rapportées dans un budget unique par élève soit 58€.

Le SIVOM subventionne la coopérative, sur projets : classe de découverte, fête de Noël...

- **Rythme scolaire:** passage à la semaine de quatre jours

→ Les enseignants souhaitent faire un calendrier des actions .

Le SIVOM a demandé à l'école d'interroger les enseignants.

Pour l'école élémentaire : 6/7 des enseignants sont favorables au passage à la semaine de 4 jours.

Pour information il est indiqué que pour l'école maternelle : 3/4 enseignants sont favorables au passage à la semaine de 4 jours.

Un échange s'instaure.

Il est alors précisé que le changement du rythme scolaire relève du PEDT.

Il est indiqué notamment que le PEDT lie les choses : le PEDT prévoit en premier lieu une phase d'évaluation avec des propositions d'horaires sur le passage à 4 jours.

A l'heure actuelle, la salariée en charge des questions PEDT, Mme Fanny BOUCHER centralise les informations et fera passer les sondages. Les sondages-questionnaires seront distribués à destination des parents.

Durant le 1er trimestre il existe une phase diagnostic du PEDT dans laquelle les rythmes scolaires sont intégrés.

Avant fin juin 2022 l'écriture du PEDT sur les rythmes scolaires sera faite.

Au regard du calendrier il est donc précisé que le changement des rythmes scolaires est de toute façon inévitable pour la rentrée 2022- 2023.

Le SIVOM précise qu'il doit aussi envisager les changements avec le transport scolaire.

Question de la part de l'École : serait-il envisageable de faire manger les élèves sur une durée inférieure à 2 h en fonctionnement SELF (Hors covid) afin de permettre le passage à la semaine de 4 jours ?

Réponse ALSH et SIVOM: avant le protocole sanitaire COVID, les enfants géraient seuls les temps de repas et les services et au maximum finissaient et sortaient du self à 13H45.

Ce qui permet donc ensuite un temps de récréation avant la reprise des cours.

Il ne semble donc pas envisageable de réduire la pause méridienne à moins de deux heures.

- **Les agréments piscine et vélo sont-ils utilisés ?**

- **Y a-t-il des activités natation et des sorties vélos cette année ?**

Il est indiqué que les agréments vélo ont été utilisés : deux sorties vélo à Bouconne ont eu lieu en 2020-2021.

Agréments piscine : douze parents sont actuellement agréés pour accompagner les sorties piscine.

Toutefois cela fait 2 ans qu'il n'y pas eu de sorties piscines.

Cela s'explique par la contrainte liée au fait que les structures existantes ne le permettent pas chaque année.

Piscine de l'Isle Jourdain: l'école n'est pas prioritaire sur ce bassin situé dans le Gers. L'école est toutefois présente à la

réunion bi-annuelle lors de laquelle il est demandé des créneaux natation pour les élèves.

Lors de la dernière réunion, l'Ecole de Lasserre-Pradère n'a pas pu obtenir de créneau puisque les créneaux sont accordés en priorité aux écoles de la Communauté de communes de L'Isle Jourdain.

Piscine de LÉGUEVIN : piscine d'été donc impossible sur le temps scolaire.

Autres piscines de la communauté de communes ; liste trop importante d'écoles donc impossible également.

Un débat s'instaure : l'ensemble des intervenants regrettant cet état de fait.

Il est donc convenu de rédiger un courrier commun du Conseil d'école afin d'interroger directement la communauté de communes sur la possibilité d'aménager le bassin de Léguevin pour des ouvertures à l'année ou d'identifier un autre équipement qui pourrait être utilisé par notre école. Le Conseil d'école rappelle que la natation fait partie des priorités du ministère de l'éducation nationale.

Le courrier sera préparé conjointement par les élus FCPE et l'école.

Projets d'école :

La rédaction du nouveau projet d'école est reportée en 2023 et sera donc présenté en conseil d'école de 2023. Un avenant sera rédigé pour prolonger le projet d'école en cours qui se termine.

Projets de classes :

Ces projets ont été expliqués lors des réunions de chaque enseignant à la rentrée. Ils ont été envoyés par email suite au conseil d'école.

Pour la cohésion et la vision d'ensemble, les enseignants ont rappelé lors du conseil d'école leurs projets respectifs :

+CP Fabienne Charlet

- "Tour du monde" : lecture, arts visuels, cuisine, éducation musicale, poésies !

- le musée de l'école

+CP-CE1 Christine Andrievsky

- le musée de l'école

- projet les Incorruptibles : découverte de 10 albums jeunesse , mise en réseau avec le projet de correspondance lecture, travail de groupe, production d'écrits

- projet correspondance avec l'école des Gachots(Léguevin) , classe de cp (production d'écrits, production orale,envoi de photos et e vidéos)

- rallye cartes postales à travers les 101 départements français (productions d'écrits, recherche et découverte des départements et des régions)

mise en réseau avec l'art visuel, l'art du son, l'art du quotidien...)

+ CE1 Patrice Bouquet

- Concert Classisco

- construction d'un terrarium observation d'insectes, élevage (normalement en collaboration avec l'Alae), observation, de petits insectes.Visionnage d'un film (Microcosmos)

- danse/expression autour du "Pierre et le Loup jazz"

+ CE2 Christelle Carcy

- participation à un concert pédagogique donné par l'orchestre de Chambre de Toulouse à l'auditorium de Saint-Pierre-des-Cuisines en octobre 2021, projet travaillé en amont en classe autour de 5 grands compositeurs de la musique classique

- projet autour des paysages en découverte du monde (espace) et arts visuels, sortie à la journée autour de la commune de Lasserre-Pradère et Mérenvielle en octobre

+ CE2-CM1 Marie-Laure Frichement et CM1-CM2 Sylvie Coppin

- "projet technologique espace" pluridisciplinaires en lien avec Thomas Pesquet et la station spatiale → fabrication et lancement de fusées à eau.

- Ces deux classes ont été sélectionné par le CNES pour participer en octobre à l'action scientifique expérimentale "#éleveton blob".

- Une technicienne en laboratoire est venue présenter son métier.

- En novembre , sortie atelier technologique au quai des savoirs à Toulouse.
- Novembre pour ces deux classes --> suivi de deux Imoca lors de la course à la voile Transat Jacques Vabre.

+ CM1-CM2 Sylvie Coppin

+ CM1-CM2 Philippe Brunel

- Festival Videos'coop --> réalisation d'un film - projection à l'American Cosmograph en juin 2022
- Parlements des enfants --> rédaction d'un texte de loi
- Concert pédagogique avec l'orchestre de chambre de Toulouse à St Pierre des Cuisines
- Concert Classisco
- Rallye maths
- Rallye langue vivante
- Mise en route d'un potager aux jardins partagés

+ Pour toutes les classes

- Éducation au développement durable en cours d'élaboration

+ autre projet en cours d'élaboration

- Spectacle de cirque

- Est-il envisagé cette année de préparer un carnaval sur l'école ?

Sur avis majoritaire du conseil des maîtres, il n'est pas envisagé de faire le carnaval au sein de l'école. Les enseignants rappellent que le Foyer Rural de Lasserre-Pradère en organise un habituellement lors de la fête du printemps. L'ALSH propose un accueil de la pause méridienne costumé pour l'évènement.

- Y a-t-il le projet d'inscrire l'école à l'USEP dans la continuité de ce qui est fait en maternelle ? (Tarif dégressif, bus de sortie fournis...)

Il n'est pas envisagé d'inscrire l'école élémentaire dans ce processus.

A l'occasion de cette question il est discuté de la possibilité d'utiliser avec plus de créneaux la salle du temps libre de la commune de LASSERRE-PRADÈRE.

En effet en raison du protocole sanitaire COVID la salle de motricité de l'école est utilisée pour la restauration de midi. Mme PINEL indique que l'école peut effectivement demander à bénéficier de nouveaux créneaux car il y a de la place. Il est également possible de déplacer le matériel utilisé par les enseignants dans cette salle pour le stocker et en faciliter l'usage.

Collation des élèves à la récréation du matin.

Ce point a été abordé plusieurs fois entre les enseignants.

Certains – rares - goûters seraient trop copieux , pour être trop proches du repas, trop sucrés, trop d'emballages industriels.

Il est indiqué toutefois que cela relève de la responsabilité des familles. Ce point n'est pas abordé dans le règlement intérieur de l'école. L'usage de "goûters" de qualité, en quantité équilibré, sans sur-emballage ne peut être obtenu que dans le cadre d'une éducation à l'alimentation et au développement durable. Le médecin de l'Éducation nationale peut intervenir auprès des familles si des situations inquiétantes sont observées.

SIVOM

- Effectifs services périscolaires

SOIR : au minimum 38 enfants au maximum 66 enfants . soit une moyenne de fréquentation le soir de 52 enfants.

MATIN au minimum 10 enfants au maximum 23 enfants soit une moyenne de fréquentation de 16 enfants

MIDI entre 144 enfants et 153 enfants

Vacances de TOUSSAINT entre 14 enfants et 27 enfants pendant les vacances .

MERCREDI ; environ 35 enfants en moyenne avec environ 20 enfants qui partent à 13H30. Entre 16 et 30.

En 2020 : 32 enfants en moyenne le matin, 65 enfants en moyenne le soir, 165 enfants en moyenne à midi et 44 enfants en moyenne le mercredi.

- Organisation des équipes

Pour l'élémentaire : il y a à ce jour 9 animateurs à midi, 4 animateurs le soir et 2 animateurs le matin.

M. Rodolphe MALLET rappelle que la norme impose 1 animateur pour 18 enfants.

Il y a depuis la rentrée une animatrice maternelle pour accompagner le passage des élèves en élémentaire, notamment pour la cantine.

- Remerciements de la FCPE

Après la présentation par le SIVOM des équipes, la FCPE a renouvelé ses remerciements à l'adresse du service d'animation pour la qualité des services périscolaires

En effet de nombreux parents ont fait remonter :

- leur confiance envers les équipes d'animation
- que l'accompagnement des animateurs est toujours très satisfaisant
- que les camps d'été ont été un succès et des enfants ravis.
- que les enfants ont plaisir aux projets qui sont mis en place

- Un lieu d'accueil pour les ados va bientôt être ouvert sur Lasserre-Pradere, est-ce qu'un accueil des CM1-CM2 est prévu?

Y aura t-il des projets en commun avec l'Alsh élémentaire?

Avec les enseignants?

Quel en sera le fonctionnement?

M. BOUZIN est en charge de ce projet "ADOS"

Il indique que pour les CM1 il n'est pas prévu de les intégrer.

Une réflexion est en cours pour faire une passerelle avec les CM2 : pour trouver un créneau pour les récupérer sur un temps d'animation et leur montrer le projet et l'accueil.

Pour l'instant le projet vient d'être lancé et il faut d'abord fédérer les adolescents.

Ils se réunissent donc le Vendredi soir de 18H à 20H30 sur thèmes précis.

Des remerciements sont adressés envers les parents de la communauté scolaire pour les dons effectués pour le local Ados.

- SIVOM : les Projets de l'année ANIMATIONS :

Sur le temps de MIDI : il existe un projet avec les CP CE1 : un échange de courrier avec les personnes résidant à l'EH-PAD L'Orée de Bouconne".

Ce projet étant un facteur d'échange intergénérationnel.

Divers autres projets sont en cours avec les enfants pour être présentés le 16 décembre lors du goûter de Noël.

Fête de Noël le 16 décembre: sur le même principe que celle qui s'était tenue en 2019.

Point sur le PEDT

Les phases du PEDT sont les suivantes :

- jusqu'à la fin de l'année il s'agit d'une phase d'évaluation sur les différentes problématiques
- ensuite une phase de diagnostic
- phase d'écriture et de présentation au Comité de Pilotage en début d'année 2022.

Situation sanitaire

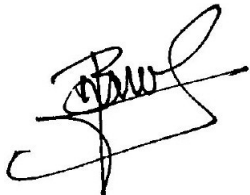
Le retour au port du masque est prévu pour le 15 novembre.

Pas de changement pour le reste qui n'avait pas encore été modifié à savoir principalement :

- Restauration dans 2 salles (dont la salle de motricité) car pas de self.
- non brassage au mieux sur 2 groupes d'élèves.
- Accueil le matin dans les classes pour le cycle 3
- Accueil le matin dans la cour pour le cycle 2

Les débats sont clos à 19h30.

Le Directeur, M. BRUNEL



La secrétaire de séance, Mme VILLARS



Bilan de la Coopérative Scolaire pour le Conseil d'école du 12/11/21



OCCE de la Haute-Garonne Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2020 - 2021



Coopérative scolaire du Ecole Élémentaire, à LASSERRE-PRADERE (31 530), 6 allée d'Enbernadet
(0310576H)

Compte : Crédit Agricole 10 992 154 151 - Lèguevin (mutualisé)

Mandataire : Sylvie COPPIN. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021

<u>CHARGES</u>				<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 491,75		7070 0008	Ventes d'objets	3 997,00
6168 1008	Assurances	44,50		7080 0008	Activités éducatives	288,00
6181 0008	Activités éducatives	2 884,75		7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	1,20		7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 31	377,36		7551 1008	Subventions d'associations	557,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00		7562 0008	Participations des familles	808,00
6800 0008	Biens durables	843,33		7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		6 642,89		Total des produits (B) :		5 650,00
Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : -992,89						

Bilan simplifié au 31 Août 2021

<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2021	<u>PASSIF</u>			
512	Banque(1)	3 986,39	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	4 979,28	
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2020			
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :			-992,89
5..	Autre compte	0,00				
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :			0,00
Total de l'actif :		3 986,39	Total du passif :		3 986,39	
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.						

Comptes vérifiés par Mmes Bouveur et Villars (parents) et Mr Brunel (enseignant).

Sorties réalisées sur la période :

- Village gaulois : 1 classe - financement bus + activités éducatives
- Musée de l'école : 2 classes - financement bus + activités éducatives
- L'envol des pionniers : 1 classe - financement des activités éducatives
- Calligraphie (école) : 1 classe - financement des activités éducatives
- **Classisco** : 5 classes inscrites mais projet reporté puis annulé; 2 classes font le choix de reporter leur inscription pour l'année suivant, 3 classes optent pour le remboursement.

(Aucune participation demandée auprès des familles)

Investissements réalisés dans les classes pour financer des projets scientifiques, artistiques ou culinaires. Financement d'abonnements.

Montant disponible à la rentrée 2021 : 3 986.39 €

Participation des familles en 2020 : 808€ (en 2019, la participation était de 2 833€).